

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
29 FEVRIER 2024**

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	10
Votants	14
Absents	4
Pouvoir	4

L'an deux mil vingt quatre
Le vingt neuf février , à 20 heures
Le Conseil Municipal de la commune de
Margerie-Chantagret dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de
Monsieur Georges BONCOMPAIN,
Maire de Margerie-Chantagret
Date de convocation : 23 février 2024
Date d'affichage : 23 février 2024

Présents : BONCOMPAIN Georges – PEYRARD Philippe – FAYE Eric – VERNET Monique - BARRET Philippe – BUTIN Isabelle – DEVIDAL Laure - DEVIDAL Patrice – CHASSAGNEUX N – BESSON P

Absents excusés : PERAT JC – BERTOLINI – MORIN - PEYRARD C

Pouvoirs : PERAT JC donne pouvoir à VERNET M
BERTOLINI C donne pouvoir à DEVIDAL P
MORIN R donne pouvoir à PEYRARD P
PEYRARD C donne pouvoir à FAYE E

Secrétaire : VERNET Monique

ORDRE DU JOUR :

- Dérogation pour la scolarisation d'un élève de Margerie à l'école de St-Georges-Haute-Ville
- Adhésion au groupement d'achat d'électricité SIEL pour le stade de foot
- Questions diverses

Mr le maire demande à rajouter à l'ordre du jour :

- Transmission par LFA à la commune des données du fichier d'eau potable

Le compte-rendu du 23 JANVIER 2024 est approuvé avec 3 CONTRE et 11 POUR.

OBJET : Dérogation pour la scolarisation d'un enfant de Margerie à l'école de Saint-Georges-Haute-Ville
DEL6-2024

Nous avons une demande de la famille Mareschal/Lancial de « Bussy » pour mettre leur enfant à l'école de St-Georges-Haute-Ville.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE la scolarisation de cet enfant à St-Georges-Haute-Ville mais sans compensation financière de la part de Margerie.
- AUTORISE le maire à signer tous les documents s'y rapportant.

OBJET : Adhésion au groupement d'achat d'électricité SIEL pour le stade de foot
DEL7-2024

Nous adhérons au groupement d'achat SIEL pour tous nos bâtiments communaux excepté le stade.

Nous avons questionné le SIEL sur une facture EDF du 19 juillet 2023 et il nous propose la même prestation avec une économie de 19.65 %.

De plus, par un email de janvier, le SIEL nous annonce une diminution de son tarif de 23% par rapport à 2023.

Le conseil municipal , à l'unanimité :

- VALIDE la proposition d'abonnement au groupement d'achat SIEL pour le stade de foot.
- DONNE le pouvoir au maire pour signer tous les documents s'y rapportant.

OBJET : Transmission par LFA à Margerie-Chantagret des données des fichiers d'eau de la commune pour les habitants entrant et sortant de la commune.

DEL 8-2024

Afin d'effectuer la mise à jour de la liste électorale (inscriptions – radiations) et pour inviter les nouveaux arrivants pour la cérémonie d'accueil, nous demandons à LFA de nous transmettre la liste des personnes demandant ou résiliant un contrat d'abonnement d'eau.

Cette demande était bloquée par le respect du RGPD (protection des données).

LFA a accepté de nous transmettre ce fichier une fois par an , en respectant certaines conditions. Nous devons donc, pour cela, signer une convention.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE la convention avec LFA
- AUTORISE le maire à signer cette convention.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES

Diplôme 2023 Fleurissement et cadre de vie

La remise des prix s'est déroulée le 9 février 2024 à la Fouillouse. Nous n'étions pas présents. Nous avons donc reçu par courrier notre diplôme des villages de 501 à 1000 habitants :

« Merci à la commune de Margerie-Chantagret pour sa participation ».

Ce n'est pas un prix mais un remerciement que nous allons quand même épingler fièrement dans notre mairie.

Merci à Nicolas CHASSAGNEUX très investi dans l'organisation. Merci également à notre employé Philippe PRIDO et à tous les élus qui ont participé aux plantations, entretiens et arrosages.

Déclarations préalables et permis de construire

Le maire présente au conseil municipal l'ensemble des dossiers d'urbanisme en cours depuis septembre 2023 jusqu'à ce jour.

Fin de séance à 21h45.

Délibération	Objet
6	<i>Dérrogation pour scolarisation d'un enfant de Margerie à l'école de St Georges Haute -Ville</i>
7	<i>Adhésion au groupement SIEL pour le stade de foot</i>
8	<i>Transmission par LFA à la commune des fichiers eau</i>

Mr BONCOMPAIN Georges maire	
Le secrétaire Mme VERNET Monique	